

➤ La théorie saussurienne

Ferdinand de Saussure (1855-1913) est considéré comme le fondateur de la linguistique moderne dite *linguistique structurale*. Il est le premier à avoir considéré la *langue comme une structure, un système*. Son œuvre intitulée « *Cours de linguistique générale* » a été publiée en 1916, à titre posthume (après sa mort). C'est un texte qui a été élaboré par deux de ses disciples *Bally* et *Sechehaye* à partir de notes prises aux trois cours de linguistique générale dispensés par *Saussure*.

➤ Les grandes orientations du « cours de linguistique générale »

Saussure était profondément enraciné dans les recherches linguistiques de son temps. Affilié à l'école comparatiste, il était spécialiste des langues indo-européennes plus spécialement du sanskrit. L'élaboration du cours a été influencée par les travaux de trois linguistes. Le premier est le sanskritiste américain *D. Whitney* (1827-1894) qui a fait apparaître les notions *de lois, de système, de structure*, qui font de lui le créateur d'une *linguistique statique, descriptive* et qui vont amener Saussure à parler de linguistique *synchronique*. Réfutant les thèses organicistes de la langue, il insiste au contraire sur *l'aspect social des faits linguistiques* et élabore une théorie de *la langue comme institution*, deux éléments qui vont être développés par Saussure. Avec le linguiste polonais spécialiste de phonologie, *Baudouin de Courtenay* (1845/1929), *D. Whitney* a constamment insisté sur la nécessité d'analyser la langue selon un *point de vue théorique*. *Baudouin de Courtenay* a par ailleurs étudié les phénomènes phoniques en rapport avec leur fonction distinctive, éléments primordiaux pour la définition des unités linguistiques et la conception saussurienne de la langue comme « *système de différences* ». Chez le philosophe et logicien américain *Ch.S. Peirce* (1839-1914), nous retiendrons l'amorce d'une science générale des signes qui amènera Saussure à définir *la sémiologie* comme *la science des signes*.

1. La linguistique est une science descriptive

La grammaire traditionnelle était normative. L'intérêt portait uniquement sur la langue écrite. Pour des raisons sociales et non linguistiques, il s'agissait de protéger la règle du bien écrire et du bien parler. Par contre la linguistique va s'attacher à décrire la langue et rien que la langue sans porter de jugement de valeur. Elle va se contenter de *constater, de décrire et de comprendre le fonctionnement des faits linguistiques*. Elle considère les langues comme des *systèmes de communication qui répondent aux besoins de la communauté linguistique*. La langue évolue donc et s'adapte aux besoins du moment. La langue va recourir à l'emprunt ou aux néologismes (mots nouveaux) et inversement certains éléments de la langue vont tomber en désuétude et même disparaître.

2. La linguistique moderne va s'intéresser à toutes les langues

L'objet d'étude ne se limite pas aux langues classiques mais à toutes les langues sans distinction, écrites ou orales. « *La matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte dans chaque période, non seulement du langage correct et « du beau langage » mais de toutes les formes d'expression.* » (CLG, 20)

3. La linguistique affirme la primauté de l'oral

La philologie comparée étudiait les textes écrits et occultait la langue parlée. La linguistique moderne va donner la primauté à l'oral sur l'écrit en se basant sur deux arguments :

- La parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture.
- Les systèmes d'écritures sont basés sur les unités linguistiques de la langue parlée (les systèmes alphabétiques ne sont que la représentation des sons d'une langue, le système syllabique est basé sur les syllabes et le système idéographique sur les mots).

4. La sémiologie

La langue est *un système de signes* comparable au système d'écriture, aux rites symboliques, aux formes de politesses, aux signaux maritimes...mais la langue reste le système le plus complet et le plus important. Saussure pense qu'on devrait concevoir « *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* » (CLG, 33). Ce serait une science qui étudierait tous les moyens d'expression et de communication. Cette science s'appellera la *sémiologie* du grec *semion* « signe » et expliquera en quoi consiste les lois qui régissent ces signes. La linguistique serait, selon Saussure, une branche de la sémiologie. A son tour, la sémiologie ferait partie de la psychologie sociale. Paradoxalement, c'est la sémiologie qui fait partie de la linguistique. Un des buts de la sémiologie, selon Saussure, serait de classer les signes selon leurs aspects plus ou moins arbitraires. Par exemple, *la colombe* qui symbolise la liberté est un signe arbitraire. *La balance* qui, quant à elle, représente la justice est un signe qui n'est pas tout à fait arbitraire.

5. Les tâches de la linguistique

La linguistique a pour objet l'étude de toutes les manifestations du langage humain, sans exclusion des langues mortes ni des formes d'expression qui échappent « au beau langage ». En d'autres termes, la linguistique aura pour tâche *la description et l'histoire de toutes les langues* et devra dégager *des lois générales* à partir de la diversité des langues.

➤ Les concepts fondamentaux du CLG de Saussure

Les concepts saussuriens qui ont permis à la linguistique de se classer en tant que science sont :

1. La langue est un système

« *La langue constitue un système* » (Saussure, 107) et c'est « *une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi ce serait l'isoler du système dont il fait partie, ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme.* » (Saussure, 157) La langue est donc selon Saussure un système de signes combinés, un ensemble cohérent fait d'unités linguistiques combinables entre elles et dont chaque unité n'a de sens que par rapport à celle qui la précède et à celle qui la suit.

2. Synchronie/diachronie

Selon Saussure, il existe deux sortes de linguistique, *la linguistique synchronique* et *la linguistique diachronique*. Synchronie et diachronie sont deux termes construits sur le grec. Synchronie, de *sun* « avec » et *chronos* « temps » et diachronique est composé de *dia* « à travers ». *La linguistique synchronique* a pour but *la description des rapports simultanés des états de langue*. Elle va *décrire le fonctionnement d'une langue à un moment donné*. Pour ce faire, on se fonde sur un *laps de temps assez court* pour que l'on puisse considérer celui-ci comme un point de l'axe du temps.

Ex : étude du français en Algérie sur un temps relativement court, entre 1970 et 1980 et description phonétique du [r] masculin

La linguistique synchronique étudie le fonctionnement d'une langue avant de voir comment et pourquoi elle se modifie au fil du temps. Cependant un état de langue dont on aborde l'étude a de grandes chances d'être en cours d'évolution, mais ce changement ne peut être perceptible que sur un temps plus long.

Ex : L'étude des voyelles [a] et [ɑ] en France. Sur 66 Parisiens nés avant 1920, tous faisaient la différence entre ces deux « a » postérieur et antérieur. Sur quelques centaines de Parisiens nés après 1940, 60% seulement possèdent la même voyelle donc ne font pas la distinction entre les deux « a ». On peut donc avoir deux types de conclusion :

- Une conclusion de type synchronique : l'opposition entre [a] et [ɑ] est générale.
- Une conclusion de type diachronique : l'opposition entre les deux [a] et [ɑ] tend à disparaître.

La linguistique diachronique étudie *l'évolution ou le changement que subit la langue sur une durée plus longue*. Elle a pour but de démontrer les modifications de cette langue au cours du temps (les éléments de la langue sont considérés dans leur

successivité). A partir de Saussure, les structuralistes ont privilégié la synchronie au détriment de la diachronie, rompant ainsi avec la tradition historique et comparatiste. Le point de vue comparatiste et historiciste pêchait par le fait qu'il *fragmentait la langue*. Les comparatistes retraçaient l'évolution d'un ou plusieurs mots et négligeaient ainsi la langue en tant que système. On arrivait ainsi à une conception erronée et non scientifique d'une langue-mère parfaite et de langues-fille dégénérées. Or, pour le locuteur d'une langue ainsi que pour le linguiste, l'aspect actuel de la langue est la seule vraie réalité concrète et palpable, le reste n'est que reconstitution ou hypothèse plus ou moins justifiée. De plus, ne peut-on pas apprendre une langue tout en ignorant son histoire et son évolution ?

3. Langue/parole

La langue est l'objet de la linguistique. Pour bien la cerner, Saussure a fait la distinction entre les deux concepts de *langue/langage* et *langue/parole*.

« *Mais qu'est-ce que la langue ? Pour nous, elle ne se confond pas avec le langage ; elle n'en est qu'une partie déterminée, essentielle ; c'est vrai. C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.* » Saussure, CLG, 25)

Le langage est la faculté humaine de produire des sons articulés par opposition au cri inarticulé des animaux. La langue, elle, est un produit social. Elle est une convention ou un ensemble de règles adoptées par tous les membres de la communauté linguistique.

La langue est un système grammatical et lexical qui est virtuellement dans chaque cerveau. « Elle est la somme de ce que les gens disent » disait Saussure. « Elle comprendra les combinaisons individuelles (les mots) dépendantes de la volonté de ceux qui parlent et les actes de phonation également volontaires nécessaires à l'exécution de ces combinaisons. » (Saussure, CLG, 38) Pour que la communication s'établisse, il est nécessaire que les individus aient en commun un système de coordination et d'association des sons et des sens.

La parole est un acte individuel de communication d'un individu avec un autre, c'est l'acte de phonation qui réalise cette virtualité (exprimer des choses en utilisant à la fois le lexique et les règles de grammaire). La parole est du domaine de l'oral.

Les innovations ou les changements se produisent d'abord dans la parole avant d'être reconnues et de passer pour certaines dans la langue. Saussure disait à ce propos dans son CLG (p.138) que « *c'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements. Chacun d'eux est lancé par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage [...] mais toutes les innovations de la langue n'ont pas le même succès et tant qu'elles demeurent individuelles, il n'y a pas à en tenir compte. Puisque nous étudions la langue, elles ne rentrent dans notre champ d'observation qu'au moment où la collectivité les a accueillies.* »

Saussure disait que « *la symphonie est la langue. L'exécution de cette symphonie est la parole.* »

4. Signe/signifiant/signifié

« *La langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée de l'autre.* » (Saussure, CLG, 159)

Ex : en arabe, [R] et [r] sont deux phonèmes, deux sons distincts qui sont solidaires et qui ont une valeur dans le système.

La langue n'est pas une simple nomenclature de mots. Chaque langue organise et articule le réel de façon différente et originale. Saussure compare la langue à une feuille de papier recto-verso dont les deux parties sont inséparables. « *La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée en est le recto et le son en est le verso. On ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso. De même dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire de la psychologie pure ou de la phonologie pure.* » (Saussure, CLG, 157) De ce fait pensée et parole représente une entité.

Le *signe linguistique* est une entité double : il unit un « *concept* » et une « *image acoustique* » et non une chose et un nom. Ainsi le signe linguistique « *sœur* » comporte deux éléments indissociables, le « *concept* », l'idée de « *sœur* » d'une part et d'autre part la représentation des sons qui constituent le signe « *sœur* ». Saussure a substitué le terme *signifiant* à « *image acoustique* » et le terme *signifié* à « *concept* ».

le signifié Sé (concept)

Ex: le signe linguistique « *table* » comprend

le signifiant Sa (image acoustique) [tabl]

➤ **Les principes du signe linguistique**

1. L'arbitraire

« *Tout système de langue repose sur le principe irrationnel de l'arbitraire du signe* » dit Saussure. Le lien unissant le signifié au signifiant est *arbitraire* c'est-à-dire qu'il n'y a *aucun rapport de motivation* entre l'idée de « *sœur* » et la suite de sons qui lui sert de signifiant pour preuve la diversité des langues. Pour plus de clarté, nous parlerons donc d'*immotivation du signe linguistique*.

Pour nuancer le débat, Saussure distingue entre *l'arbitraire absolu* et *l'arbitraire relatif*. De même qu'il faut faire la différence entre ce qui est tout à fait *immotivé* de ce qui est *relativement motivé*. Par exemple et selon Saussure, le chiffre 20 peut-être qualifié d'*arbitraire absolu* donc totalement *immotivé*. Le chiffre 19 quant à lui est qualifié d'*arbitraire relatif*. Il est donc *relativement motivé* car il « *évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés* » (CLG, 181).

Le terme « *berger* » est du domaine de *l'arbitraire absolu* car il est totalement *immotivé* du fait qu'il n'existe aucune relation logique entre le signifiant et le signifié. Ce qui n'est pas tout à fait le cas de « *vacher* » qui lui, est *relativement motivé* donc du domaine de *l'arbitraire relatif* (« *vacher* » est construit sur « *vache* »).

Si ce principe de l'arbitraire était appliqué à l'extrême, le système reposerait entièrement sur l'immotivé ; ce qui entraînerait une grande complication et des difficultés de compréhension. L'esprit réussit à introduire une certaine régularité tels que par exemple la formation de mots à partir d'une racine commune ou le pluriel en « s », ce qui instaure un certain arbitraire relatif.

Il n'existe aucune langue où tout est arbitraire comme il n'existe pas de langue où tout est motivé ; chaque système linguistique comprend les deux éléments.

Les langues où l'arbitraire est le plus grand sont *les langues lexicologiques*, celles où l'arbitraire est le moins élevé sont les *langues grammaticales*. La langue ultra-lexicologique est le chinois. La langue ultra-grammaticale est le sanskrit. Ainsi l'anglais est plus immotivé (c'est un système axé essentiellement sur le lexique) que l'allemand qui dispose de règles grammaticales plus nombreuses. Chaque langue au cours de son histoire, passe de l'arbitraire au motivé et vice-versa. Ainsi le français semble a priori arbitraire mais cet arbitraire s'exclut quand on se rapporte au latin.

Ex : le terme « ennemi » semble de prime abord immotivé. Mais si l'on se réfère au latin *inamicus* qui est composé du préfixe *in* « qui exprime le contraire » et *amicus* « ami », il devient motivé. De même, le mot « berger » qui semble en synchronie immotivé, est en réalité motivé si l'on se réfère au latin *berbicarius* qui provient lui-même de *berbix* « brebis ».

2. La linéarité

« *Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : il représente une étendue, cette étendue est mesurable en une seule dimension, une ligne.* » (Saussure, 103)

Le mécanisme de la langue va dépendre de ce caractère linéaire (les signaux maritimes donnent plusieurs informations à la fois alors que la langue, elle, ne donne qu'une information à la fois). Le caractère linéaire de la langue sera plus évident si l'on considère l'écriture. La visualisation de la ligne spatiale (l'écriture) correspond à la ligne du temps (le langage). On ne peut prononcer qu'un son à la fois et les sons se succèdent les uns derrière les autres sur la chaîne parlée.

3. L'immutabilité/la mutabilité

Du fait que la communauté linguistique ne peut pas changer un signe linguistique par un autre, nous parlerons de *l'immutabilité* du signe linguistique. Paradoxalement, le temps fait que le rapport entre signifiant et signifié glisse. Le signe linguistique est va donc changer avec le temps, c'est ce qu'on appelle la *mutabilité* du signe linguistique.

4. Syntagme/Paradigme

Les unités linguistiques ou signes n'ont de valeur qu'à l'intérieur de leur *système* qu'est la langue et donc des relations qu'elles entretiennent avec les autres unités (sons « a ; b ; c ... » ou signes « table, craie... »). Les unités linguistiques entretiennent entre elles deux types de relations :

- Relations horizontales, sélectives ou *syntagmatiques*

- Relations verticales, associatives ou *paradigmatiques*

Le *syntagme* est composé d'unités successives dues au principe selon lequel le signifiant est linéaire. Saussure appelle syntagme aussi bien un mot composé (le contremaître), un groupe de mots (la vie humaine) ou un énoncé complet (Dieu est bon). Un terme n'a de valeur que par rapport à ce qui le précède, le suit ou les deux à la fois :

Ex : « le cours de linguistique est intéressant ». Dans cet énoncé les mots « le » est en relation avec « cours » ; « de » est en relation avec « cours » et « linguistique » ; « est » est en relation avec « le cours de linguistique » et « intéressant ».

Le *paradigme* concerne le rapprochement entre les termes utilisés. Quand le locuteur d'une langue se trouve face à un terme, son cerveau fait des associations de mots qui entretiennent entre eux des rapports ou ayant des points communs :

Ex : les verbes « enfermer » et « renfermer » ont le même radical « fermer ».

Saussure donne l'exemple suivant :

Enseignement

	<i>Enseigner</i>	<i>Apprentissage</i>	<i>Changement</i>	<i>Clément</i>
	<i>Enseignons</i>	<i>Education</i>	<i>Armement</i>	<i>Justement</i>

Rapport-----	Radical	Sémantique	Suffixe	Phonique

Défaire

<i>Décoller</i>	<i>Faire</i>	
	<i>Déplacer</i>	<i>Refaire</i>
	<i>Découdre</i>	<i>Contrefaire</i>

Chaque unité est située sur deux axes qui ordonnent le mécanisme de la langue, le premier est *syntagmatique* et établit des rapports horizontaux, le second se situe sur l'axe vertical et établit des rapports associatifs sur l'axe *paradigmatique* :

Ex : La mauvaise boisson (rapports syntagmatiques)

Cette liqueur excellente (rapports paradigmatique)

Les unités qui entretiennent des rapports paradigmatiques sont des unités qui peuvent se substituer les unes aux autres.

Chaque unité linguistique est soumise à deux pressions : une pression syntagmatique appelée aussi « *assimilatrice* » exercée par les unités voisines dans la chaîne parlée et une pression paradigmatique appelée aussi « *dissimilatrice* » ou « *différenciative* » exercée par les unités qui auraient pu figurer à la même place.